

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

Inv. 6072

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.*

(FOCH)

40674

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier --- SAINT-PIERRE

LA LUTTE DE TOUS LES FRANÇAIS POUR LA LIBÉRATION TOTALE DE LA FRANCE

Discours du Général de Gaulle — 2 Décembre 1942

Dans la situation présente, si pleine à la fois d'espoir et de dégoût, la Nation française entend y voir clair, et veut qu'on parle nettement, car par-delà les combinai-sions d'opportunité, c'est le sort de la France qui se joue.

Depuis Juin 1940, un régime artificiellement fabriqué dans le désespoir national, collaborait avec l'ennemi et faisait table rase de toutes les libertés françaises après avoir renié nos alliances et capitulé devant l'envahisseur. En même temps une grande partie de l'Empire continuait ou reprenait la guerre, s'affranchissait du régime empoisonné et usurpé de Vichy, et dans la souveraineté française intégrale, déployait son effort en union sincère et loyale avec tous les Alliés: des forces françaises faisaient flotter librement et, j'ose le dire, glorieusement, sur tous les champs de bataille, le drapeau de la Patrie. Des voies discontinues maintenaient librement dans le monde l'expression traditionnelle de l'âme de notre Pays.

Partout la flamme de la résistance à l'ennemi et à ses complices embrasait peu à peu la masse immense du Peuple écrasé.

Soudain, l'héroïque bataille de Russie dans le Caucase et à Stalingrad, la grande victoire en Cyrénaïque, l'occupation si brillamment effectuée en Afrique du Nord par les Américains secondés par les Anglais, la résistance passive ou active des peuples opprimés de l'Europe, enfin les immenses ressources matérielles et le puissant idéalisme que les États-Unis apportent au combat, font apparaître une conjoncture nouvelle: tout permet d'en-trevoir l'aurore d'une victoire militaire dont il s'agit

qu'elle soit aussi une victoire des principes qui rassemblent les Nations unies.

Pour la France, qui est bien entendu le centre même de ces événements, une situation plus tragique encore mais aussi plus encourageante est apparue tout-à-coup. Tandis que la totalité du Territoire était occupée par l'ennemi, tandis que les vestiges de l'armée métropolitaine se trouvaient démobilisés, tandis que la flotte de Toulon était acculée au suicide, la partie de l'Empire français tenue sous le joug de Vichy était grâce aux Alliés, mise à même de continuer la lutte.

Du même coup, les efforts communs de tous nos territoires d'outre-mer, en liaison avec la résistance et bientôt l'insurrection française, sont devenus possibles.

Devant cette situation, que veut la Nation française? La Nation ne veut rien d'autre que le rassemblement de toutes ses forces dans la guerre pour chasser l'ennemi du Territoire, et recouvrer tous ses droits. La Nation ne dit rien d'autre qu'Honneur et Patrie, Liberté, Égalité, Fraternité; ne fait rien d'autre que de combattre, et se maintenir dans la résistance, là où ses fils sont libres d'observer les préceptes de la République.

Dans cet immense effort, notre Comité National a tiré son autorité du consentement spontané des Français et du mandat que lui ont confié les groupements qui, sur le Territoire, rassemblent les masses françaises dans la résistance. Pour répondre à l'appel volontaire national, nous sommes prêts dès maintenant à faire en sorte que

• Suite en page 2

**LA LUTTE DE TOUS.. Suite de la page 1:**

Sont liées entre elles, afin de frapper l'ennemi, les actions des Forces françaises organisées où que ce soit. Nous sommes certains que le seul fait de nous unir tous dans la guerre aura tôt fait de nous unir aussi sur tout ce qui est essentiel au salut de la France.

Je crois qu'il devra sortir de cette lutte côté à côté une direction commune qui maintiendra dans tous les territoires l'indivisible souveraineté française, et assurera devant l'Etranger la représentation provisoire de tous les intérêts français. Nous nous en remettons exclusivement et totalement à la Nation elle-même, pour décider, dès qu'elle pourra le faire, par le suffrage universel et libre, de son régime et de son gouvernement.

Mais cette action conjugée, puis cette unique combat, puis cette union nationale, ne sont possibles que dans le respect de la dignité et de la volonté française. La Nation n'admettra pas qu'un quartieron d'hommes qui symbolisent la capitulation, la collaboration et l'usurpation, osent user et abuser des libérateurs, de la discipline des autres, et en user et abuser maintenant pour singler l'honneur et le devoir. La Nation n'admet pas que ces hommes ayant failli dans la guerre étrangère, et se sentant condamnés, puissent ménager leur destinée en créant des conditions d'où sortirait la guerre civile. La Nation n'admet pas leur pouvoir tiré d'une parodie grotesque, supposé de droit divin, par réincarnation. Hitler veut, a-t-il dit: « pourrir notre guerre ». La Nation ne veut pas, elle, qu'on pourrisse notre libération.

Les territoires de l'Empire ou ses sols, quels qu'ils soient, n'appartiennent à personne sinon à la France. Les soldats français, qui combattent en Tunisie, en Libye, ou dans l'Océan Pacifique, ne sont pas soldats de quelqu'un; ils sont soldats de la France; les citoyens français dans le monde, qu'ils vivent sous la botte de l'ennemi et sous la férule de Vichy, ou dans l'Empire français, ou à l'Etranger, ne dépendent pas du gré d'aucun homme, mais uniquement des libres lois que s'est donnée la France.

Dans la détresse où la tiennent encore l'ennemi et la trahison, la Nation peut compter sur ses fils, pour s'unir dans le supreme combat. Elle est sûre d'y être aidée par la conscience universelle de tous les peuples qui, comme elle, souffrent et luttent pour la liberté.

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Lybie, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS

dans les Forces Françaises Libres

LA CAMPAGNE DE FRANCE

(Mai-Juin 1940)

- 91 divisions françaises, dont:
31 divisions d'infanterie d'active;
20 divisions d'infanterie de série A;
16 divisions d'infanterie de série B;
13 divisions de troupes de fortresse;
5 divisions de cavalerie;
3 divisions légères mécaniques;
3 divisions cuirassées;
10 divisions britanniques;
1 division polonaise.

A ces effectifs devaient venir s'ajouter une vingtaine de divisions belges.

A titre indicatif nous rappellerons qu'en 1918 les alliés disposaient de 316 divisions (110 françaises, 70 anglaises, 80 italiennes, 50 américaines, 6 belges).

Nous ne reviendrons pas sur les chiffres de matériel que nous avons antérieurement donnés. Rappelons seulement que contre 4.000 chars allemands effectivement utilisés nous avions 3.200 chars environ, que contre 14.865 avions (dont 6.265 de première ligne) nous en avions 7.000 (dont 3.450 de première ligne). Les canons anti chars et les canons de D.C.A., les mines d'infanterie, les chenillettes, les moyens de transport, le matériel optique, l'artillerie lourde, les appareils radio étaient très largement déficients.

Le « plan D »

L'entrée des Allemands en Belgique n'est pas une surprise. Depuis septembre 1939 le commandement français, non seulement l'attend mais la souhaite. Elle rentre, en effet, dans le plan exposé dès janvier 1927 au Conseil supérieur de la guerre par le maréchal Pétain. Tout l'hiver on en a parlé comme du traquenard dans lequel on craignait que Hitler ne tombe point; aucun de mes camarades des 2^{me} et 3^{me} bureaux français ne me démentira. Déjà en janvier 1940 on avait cru l'opération imminente et certains officiers généraux avaient gagné en toute hâte la Belgique pour en revenir l'oreille basse.

La riposte avait été minutieusement préparée; c'est le plan D approuvé par le Conseil supérieur en novembre 1939 et qui fut mis en action dès 6 heures 30 du matin le 10 mai. Toutes les troupes se trouvaient alors à pied d'œuvre. Le « Temps » du 14 novembre 1940 admet que « de longues études avaient été poursuivies au cours de l'hiver au sein des Etats-Majors chargés de résoudre le problème délicat de la marche à la rencontre des masses adverses de la moitié de l'armée française et du corps expéditionnaire britannique. »

Que l'on ne vienne donc pas aujourd'hui nous présenter l'entrée en Belgique des troupes alliées allant au devant des troupes allemandes comme une décision politique prise par le gouvernement contre l'avis du commandement. L'opération avait été voulue par le commandement et montée soigneusement par lui.

(A suivre)

LA PRESSE ANGLAISE & L'AMIRAL DARLAN



Trois semaines après le débarquement des forces américaines et alliées en Afrique du Nord, toutes les Nations Unies commencent à s'inquiéter sérieusement de la situation tant politique que militaire créée par le maintien de Darlan comme commandant en chef.

Nous nous bornons à reproduire ici quelques extraits des grands journaux anglais de ces derniers jours sur cette question.

La plupart des éditoriaux de la presse dominicale britannique révèlent l'inquiétude causée par la position prise par Darlan et ne cachent pas le danger de la politique suivie à son égard par le commandement américain.

Dans l'*Observer* du 6 Décembre, on lit notamment : « L'opinion publique est, de toute évidence, profondément anxiuse au sujet des événements d'Afrique du Nord. La semaine dernière, la déclaration de Darlan et le fait qu'il assuma de sa propre autorité les pouvoirs civils en Afrique du Nord ont été reçus très froidement par le gouvernement britannique. Nos nouvelles relations avec l'Amiral n'ont jamais provoqué la moindre cordialité de la part du peuple anglais, bien loin de là. Les informations suivant lesquelles cette question serait discutée en séance secrète à la Chambre ne rassureront personne. Eden sera alors amené à préciser le mot « temporaire » qui fut appliqué à notre reconnaissance de l'autorité de Darlan. La définition n'en sera pas commode, encore moins facile sera celle de l'action qui doit en découler. »

Cette situation est si mystérieuse que même les principaux intéressés ne semblent pas la comprendre. Le gouvernement des Etats-Unis est en train d'envoyer des émissaires afin de découvrir pour quelles raisons elle fut établie par les militaires. Une information complète devra être obtenue et donnée au public aussi bien qu'à la Chambre et au Congrès; le plus tôt sera le mieux.

L'opinion publique anglaise qui est déterminée à considérer avec le plus grand sang-froid toute proposition, même la plus radicale, de réforme intérieure, est émue jusqu'à la passion par les événements d'Afrique du Nord et par la crainte qu'ils puissent faire un tort immense à la cause de la Liberté dans le monde entier, et, spécialement parmi ceux qui résistent à la domination nazie dans l'Europe martyre.

Après la session secrète devra venir une déclaration publique. »

De son côté, le *Sunday Express* publie une dépêche intéressante de son correspondant à Tanger disant notamment : « On considère ici, dans les milieux neutres, que

l'Amérique et les Alliés courrent à un échec grave en Afrique Française. Chaque jour nous constatons qu'un flot continu de français bien connus pour leurs sympathies allemandes, pourvus de visas de sortie signés de Darlan et des autorités espagnoles, quittent le Maroc français pour l'Espagne et la France métropolitaine via Tanger. Un courant semblable, de la même catégorie de gens, munis d'autorisations de Vichy et, par conséquent, de l'approbation allemande, quitte la France métropolitaine pour l'Espagne et l'Afrique Française et entre au Maroc par Tanger. Les deux groupes ne peuvent avoir pour but que de continuer à conspirer et à travailler contre les Alliés, en accord avec Hitler. »

Au Maroc Français, une nouvelle armée est maintenant constituée par Darlan avec, comme base, des hommes qui ont, jusqu'à présent, été entraînés dans les Camps de Jeunesse de Pétain, qui sont nourris de doctrines fascistes et sont de cœur avec l'Axe.

Les de Gaullois et tous les Français patriotes ont, pendant les trois dernières années, risqué leurs vies pour les Alliés, en entretenant la flamme de la résistance et en préparant le terrain pour l'occupation américaine, alors que la seule préoccupation des hommes au pouvoir était de traiter des millions d'affaires avec l'Allemagne et de lui vendre les richesses de l'Afrique du Nord Française. Ces malheureux gaullistes sont encore étroitement surveillés et traités avec la plus complète suspicion par les agents de la police secrète de Darlan.

L'Amiral français commandant à Casablanca, après avoir résisté au débarquement américain avec tous les moyens à sa disposition, est toujours en fonction et continue à faire obstacle, le plus qu'il le peut, ainsi que toutes les autorités navales sous ses ordres, aux entreprises américaines.

Dans un pareil état de choses, il semble évident que les Alliés vont tout droit à un nouveau Sedan avec un gouvernement et des chefs en Afrique du Nord aussi corrompus, divisés et en proie à l'esprit défaitiste que ceux qui, il y a deux ans, consentirent à vendre la France aux Allemands... Les Américains pourraient bien éprouver des surprises très désagréables dans un avenir très prochain. »

Une allocution du Général de Gaulle, diffusée par Radio-Brazzaville et reproduite dans la « Marseillaise » du 6 Décembre a été accueillie avec intérêt et avec une vive sympathie par les quotidiens britanniques dont certains citent de longs extraits.



Nouvelles de nos Iles

Un des nôtres, Mort pour la France

Le 8 Octobre 1942, Gérard Apestéguy, matelot-fusilier à bord d'un navire de guerre de la France Libre, trouvait la mort en service commandé au large de l'Ile de Tahiti, dans le Pacifique.

M. Guillot, Ancien Chef du Service judiciaire à Saint-Pierre, Procureur de la République à Papeete, vient d'adresser à M. Plantegenest, une belle lettre relatant les derniers honneurs rendus à ce nouveau martyr de la cause de la France.

« Le vendredi 9 Octobre, je fus avisé que Gérard Apestéguy était mort à son poste en accomplissant son devoir quotidien.

Je fus profondément ému de cette nouvelle. Dès son premier passage à Papeete, je l'avais apprécié, quand il parlait simplement de son départ de Saint-Pierre, fait qui constituait à lui seul un exploit; quand il racontait non sans quelque fierté, comment il avait été reçu à Londres, par l'Amiral Muselier et comment, par trois fois, il avait vu le Général de Gaulle, avantage que beaucoup lui enviaient. Je l'avais revu à chaque passage de son unité à Papeete et ma femme et moi nous faisions une joie de le recevoir chez nous avec quelques autres de ses camarades pendant ce nouveau séjour à Tahiti.

Dès que je le pus je me rendis à bord où tous étaient consternés tous les officiers et particulièrement son commandant me dirent en quelle estime ils tenaient votre compatriote, exemple de bonne tenue, toujours prêt à faire son devoir dans les petites comme dans les grandes tâches. Ses camarades, de leur côté, me dirent combien il était aimé d'eux tous, combien il était bon camarade, toujours prêt à rendre service, bout-en-train et toujours de bonne humeur. Dans la population civile de Papeete, tous s'entretenaient avec affliction de ce petit marin de la France Libre, qui était parti de son île, à une époque où ce seul départ comportait de gros dangers, pour aller défendre la France en péril.

Ce sentiment unanime se manifesta matériellement le lendemain, aux obsèques qui eurent lieu à 9 heures du matin. La veillée funèbre avait été assurée pendant vingt-quatre heures par ses camarades. Le cercueil était couvert de fleurs apportées par les marins et par la population civile. Les officiers et l'équipage de son unité avaient fait faire une énorme gerbe tricolore avec, dans son milieu, une Croix de Lorraine. Pour ma part, j'ai voulu que les Saint-Pierrais fussent présents pour rendre à leur compatriote leurs derniers devoirs et, en leur nom, j'ai déposé une Croix de Lorraine faite de fleurs et barrée d'un large ruban tricolore sur lequel était imprimé en lettres d'or le nom de Saint-Pierre et Miquelon.

Gérard Apestéguy est mort loin de son île, mais il ne s'est pas rendu seul à sa tombe. Tous les officiers, tous les matelots dont la présence à bord n'était pas indispensable, tous même les permissionnaires qui sont revenus exprès pour cela et ses camarades anglais embarqués pour la liaison, tous l'ont accompagné depuis

la levée du corps jusqu'au cimetière. Les autres unités navales et la base à terre étaient représentées par leurs propres commandants en personne, des officiers et des détachements de chacune de ces unités et de la base. Des officiers et une section complète d'infanterie s'étaient joints aux marins. L'Amiral Thierry d'Argenlieu, Haut Commissaire de France pour le Pacifique, était représenté par son aide de camp. Le Maire de la Ville de Papeete et ses adjoints ainsi que le Président du Comité de la France Libre de l'Océanie, le Président du Tribunal, d'autres magistrats, des avocats et de nombreuses autres personnalités complétaient le cortège.

Le fusilier-marin Apestéguy a eu des obsèques de capitaine de vaisseau. Le cercueil, porté par six de ses camarades, escorté d'un détachement en armes et des matelots qui portaient les gerbes de fleurs, suivi enfin par un long cortège, fut amené à la Cathédrale où le Père Henri, curé de Papeete, prononça avant l'absoute, un discours touchant. Puis l'on partit pour le cimetière tout en haut duquel la tombe avait été creusée. De là, on découvre, au bout de la vallée, la mer, une mer plus paisible et plus ensoleillée que celle que l'on voit du cimetière de Saint-Pierre, mais tout de même la mer sur laquelle il servait depuis bientôt deux ans au service de la France Libre, c'est-à-dire, au service de la France.

Après la bénédiction, le Commandant fit l'éloge de Gérard Apestéguy, en des termes émouvants que je vais m'efforcer de rapporter aussi fidèlement que possible.

« Gérard Apestéguy, a dit son commandant, nous sommes venus vous dire combien tous nous regrettons votre disparition. Vous étiez la preuve que la discipline n'est pas un vain mot, et vous en étiez un exemple vivant. Vous donniez un sens aux mots qui sont sur vos navires « Honneur et Patrie ». Vous accomplissiez votre devoir, sans jamais murmurer, toujours avec bonne humeur et entrain, et vous n'avez jamais connu la moindre punition. Avec vos camarades, vous aviez toujours un bon mot et tous nous savions que nous pouvions compter sur vous.

« Profondément touché par les malheurs de la France, vous avez quitté, avec quelques camarades, votre île de Saint-Pierre. Vous êtes parti pour Terre-Neuve, le 23 Décembre 1940, contre le danger d'une mer difficile, dans la brume, sur un petit doris. Et l'expédition fut si difficile que le patron du doris voulait revenir en arrière. Vous braviez non seulement les dangers de la mer, mais aussi ceux d'une administration hostile, car Saint-Pierre et Miquelon étaient encore sous le contrôle du Gouvernement de Vichy.

« Arrivé à Londres, en Février 1941, vous avez fait un stage à l'Ecole des fusiliers marins et, au mois de Juillet suivant, vous étiez embarqué sur le X. Gérard Apestéguy vous auriez souhaité une mort qui eut paru plus glorieuse peut-être. Mais vous êtes mort en service, à ce service de chaque jour que vous accomplissiez avec un bel esprit de devoir, celui auquel



« vous aviez tout sacrifié pour la Patrie. Gérard Apestéguy vous êtes mort au Champ d'Honneur.

« Que votre mère, restée seule là-bas à Saint-Pierre le sache et soit fière de son enfant; nous l'estimions nous l'aimions; il a vécu et est mort en Français. »

Puis le Commandant fit sonner « Aux Morts » et la foule vint bénir la tombe, se recueillir devant elle ou y jeter un peu de terre.

Rien ne peut remplacer l'être perdu; mais si quelque adoucissement à la douleur peut être donné à ceux qui le pleurent, la cérémonie qui eut lieu pour les obsèques du petit Saint-Pierrais doit en être un. La sympathie et l'émotion qui ont été montrées par tous à cette occasion sont une preuve que dans sa vie, il a eu l'un des plus grands bonheurs que l'on puisse souhaiter sur terre, l'estime et l'affection des hommes qui nous entourent.

Les camarades d'Apestéguy ont fait une collecte qui a réuni des dons généreux avec lesquels des messes seront dites et sa tombe sera embellie en temps utile par une dalle gravée de telle sorte qu'il repose décemment bien loin de Saint-Pierre. Je veillerai personnellement d'ailleurs à l'exécution de ce projet.

Je vous prie, mon cher Plantegenest, de dire en mon nom à ceux qu'Apestéguy laisse dans le deuil que je partage leur douleur et que je me suis efforcé de représenter sa famille et tous les Saint-Pierrais en ces moments cruels, comme je l'avais fait de son vivant, à ses passages à Papeete. Dites aussi aux Saint-Pierrais le respect de leurs îles qu'Apestéguy a su inspirer à tous ceux qui l'ont connu, et que son nom soit désormais pour eux, celui d'un jeune héros qui a bien mérité de sa petite patrie comme de la grande.

Signé : GUILLOT

Un nouveau représentant du Canada à Saint-Pierre

Le lieutenant Jemmet R. C. N. V. a pris les fonctions d'Officier de liaison et de Vice-Consul et Consul suppléant du Canada à Saint-Pierre.

Nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue.

■ LA PRESSE ANGLAISE ... Suite de la page 3:

D'autre part, dans un éditorial intitulé : « La position de l'Amiral Darlan », le « Times » du 7 Décembre écrit notamment : « L'Amiral Darlan continue à faire des déclarations du genre de celles que M. Eden, à la Chambre des Communes, qualifia « d'unilatérales » et que d'autres peuvent appeler plus populairement des « wishful thinking ».

Les soldats français « de terre, de l'air et de mer » qui reconnaissent l'autorité de l'Amiral comme commandant en chef ne sont qu'une minorité, et ils ne sont pas les premiers à reprendre les armes parmi ces français qui ont rejeté l'humiliation de 1940.

La prétention de l'Amiral à fonder son autorité « de jure » et « de facto » sur l'empire colonial français n'a aucune base en fait, sauf pour quelques régions de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, et son fondement légal est encore plus fragile».

Plus loin, dans le même éditorial, nous relevons le passage significatif suivant : « On révèle maintenant que le Gouvernement Russe exprima récemment au Foreign Office et sans doute aussi au Département d'Etat son anxiété au sujet de l'ambiguité de la position de l'Amiral Darlan. Cette anxiété aurait été soulagée par l'assurance qu'il ne s'agit de rien d'autre que d'un expédient temporaire nécessaire à la conduite des opérations.

Cependant, l'incident met en relief le défaut d'une organisation commode pour la consultation et la coopération avec les autorités soviétiques sur les affaires courantes demandant une décision immédiate.

S'il y avait eu un officier supérieur au service de liaison du Général Eisenhower, il y aurait eu, au moins, la possibilité d'une explication immédiate des raisons qui imposaient sa décision; et une prompte information est souvent le moyen le plus sûr de dissiper les suspicions et les heurts inutiles.

Les relations entre les gouvernements soviétique et britannique, aux échelons les plus élevés, se sont développées rapidement et favorablement ces dernières semaines. Ce développement, si l'on veut qu'il porte ses fruits, doit être étendu jusqu'à une coopération active à tous les échelons de la machine administrative et militaire ».

ABONNEZ-VOUS:

VOUS NOUS AIDEREZ.



VIEUX PAPIERS

Iles Saint-Pierre et Miquelon

La mission Loyer-Deslandes en France

Un nommé Loyer-Deslandes, marchand à Saint-Pierre, se présenta un jour devant la Constituante comme le mandataire de ses compatriotes pour présenter des réformes dans la constitution de la colonie. Or, il avait agi dans cette circonstance sans aucun pouvoir, ainsi qu'il appert du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale des habitants du 17 Mars 1792.

Assemblée générale du 17 Mars 1792, convoquée et tenue dans la salle ordinaire du gouvernement M. le Juge présent.

D'après mûre et longue délibération faite sur les pouvoirs prétendus dont le sieur Loyer-Deslandes se dit revêtu de la part de cette commune et sur la nécessité de désavouer ce qu'il a fait en conséquence: Arrêté: que le dit sieur Deslandes en a imposé lorsqu'il s'est annoncé comme ayant des pouvoirs sans bornes de la part de la colonie, puisqu'il n'en a même jamais été le Député!: que les habitants de ces îles n'ont en aucun temps désiré, et ne désirent point encore le moindre changement dans les Lois et la Police locale du pays et regardent comme absurde, indécent et destructif de cette colonie, le Mémoire que le dit sieur Deslandes a osé présenter en leurs noms à l'auguste Assemblée nationale vers la fin de 1790 qui commence par ces mots: « La colonie américaine des îles Saint-Pierre et Miquelon » et finit par ces mots: « Au nom des communes Saint-Pierre et Miquelon. » Arrêté enfin que la commune de ces îles désavoue formellement, par les présentes, toutes demandes qui ont pu ci-devant être faites en son nom à l'Assemblée nationale excepté celles qui ont été approuvées par M. Danseville, commandant de la colonie, et dont l'objet est de réclamer des secours de l'Etat, soit en vivres à titres d'avances ou gratis pendant l'hiver, soit gratification ou autre encouragement pour la pêche, soit remise des sommes dues par les habitants pour les matériaux à eux fournis en 1763 et 84 et aussi excepté le mémoire présenté par le sieur Fuec à la dite assemblée nationale en Janvier 1791, qui contient les mêmes demandes ci-dessus; lequel dit sieur Fuec a rempli à la satisfaction générale, la mission dont il était chargée.

Et ont les membres de la dite commune signé jour et an susdits.

Signé: Letourneur, Robert Mancel, J. A. Fuec, S. Malvilain, Gachot, Pierre Letiecq, etc. etc.

Saint-Pierre et Miquelon. Archives locales. Registre des délibérations du Comité et des Assemblées Générales de la colonie, 13 Juillet 1789 - 9 Mai 1792.

Etat des services de d'Angeac Gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon

En 1772, par lettre du 23 Octobre, d'Angeac, qui était âgé de 64 ans et était gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon depuis 1763, demanda sa mise à la retraite: précédemment, le 20 Novembre 1769, il avait

sollicité un congé à passer en France qui n'avait pu lui être accordé. Sa demande fut examinée par les bureaux du ministère qui préparèrent la note suivante pour le ministre.

M. d'Angeac est âgé de 64 ans; il en a passé 30 au service et dans des climats durs où il a toujours fait de nouveaux établissements qui étaient à peine finis qu'il fallait penser à leur défense; les fatigues, les veilles et les blessures qu'il a reçues ont épuisé ses forces et procuré des infirmités qui le mettent dans le cas de désirer de finir tranquillement ses jours. Il est depuis dix ans gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon; sa place; sa place a été souvent fort épineuse par les tracasseries de la grande île voisine et il a toujours mérité l'approbation du gouvernement dans la conduite qu'il a tenue.

Pour récompenses de ses services, M. d'Angeac demande une pension de retraite, telle qu'elle a été accordée aux autres gouverneurs des colonies.

Si Mgr lui procure sa retraite, il demande qui lui soit envoyé une flûte du roi où il puisse s'embarquer avec sa femme et ses quatre filles. Cette flûte pourrait porter les approvisionnements de l'île avec 2 ou 300 tonneaux de sel dont les habitants ont besoin pour la pêche; la mise dehors de cette avance rentrerait à la fin de la pêche et pourrait être précomptée sur les fonds à envoyer l'année suivante.

Observations

Services de M. d'Angeac:

Enseigne en second à l'île Royale	1723
Enseigne en pied	1730
Lieutenant	1732
Capitaine	1747
Chevalier de Saint-Louis	1754
Gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon	1763
Brigadier d'infanterie	1770

Il est certain que M. d'Angeac s'est bien conduit pendant le temps de son administration, qu'il s'est trouvé dans les circonstances critiques et que par son honnête comportement il a su faire respecter le pavillon du roi, enfin on ne peut que rendre les meilleurs témoignages de son zèle. Il est sans fortune et a une femme infirme (1) et quatre demoiselles qui n'ont aucune fortune à espérer que la récompense des services de leur père. On supplie Mgr de lui accorder une pension de (2) reverversible savoir à sa femme et à chacune de ses filles...

Il paraît juste d'accorder à M. d'Angeac une flûte du roi pour son retour et celui de sa famille; tous les bâtiments qui vont à la pêche ne pourraient prendre son monde.

Archives col. C. 12. 3. 1769 p. 185.

E. S.

(1) Madame d'Angeac qui avait tous ses biens à l'île Royale avait perdu le peu qu'elle possédait, lorsque cette île était tombée aux mains des anglais.

(2) En blanc dans l'original.



LA FRANCE COMBATTANTE ET LES GRANDES NATIONS

Alors que les adhésions de personnalités et de territoires français à la cause du Général de Gaulle se multiplient, la plupart des grandes nations du monde déclarent ouvertement leur sympathie pour la France Combattante et la reconnaissent comme le véritable représentant du peuple de France.

Après le Canada, le Mexique vient d'établir des relations officielles entre son gouvernement et le Comité National Français de Londres. A cette occasion, le Général de Gaulle a adressé à Son Excellence, le Général Manuel, Avila, Camacho, Président de la République du Mexique, le télégramme suivant: En décidant d'établir des relations officielles avec le Comité National Français, le Gouvernement du Mexique a accompli un geste chevaleresque bien conforme aux nobles traditions de votre grand Pays. La France qui continue à combattre contre toutes les tyrannies ne se trompera pas sur la profonde signification de cette décision qui affirme à la face du monde la force des liens qui unissent le Peuple français et le Peuple mexicain dans leur commun attachement aux idéaux de démocratie. Je prie Votre Excellence d'agrérer mes vœux et ceux du Comité National français pour la grandeur et la prospérité du Mexique ainsi que les assurances de ma très haute considération personnelle. »

De son côté, M. René Pléven, Commissaire National aux Affaires Etrangères a adressé à Son Excellence le Docteur Ezequiel Padilla, Ministre des Affaires Etrangères à Mexico le télégramme suivant: « Au moment où s'inaugurent des relations officielles entre le Gouvernement mexicain et le Comité National Français, je tiens à exprimer à votre Excellence la joie profonde que la décision de votre gouvernement cause à tous les Français. Le peuple mexicain et le peuple français continuent à servir dans la guerre, comme jadis dans la paix, le même idéal de liberté, de justice et de respect de la personne humaine et j'éprouve une grande satisfaction à saisir cette occasion d'assurer votre Excellence de ma très haute considération. »

D'autre part, un porte-parole du Service de Presse de la France Combattante faisait le commentaire suivant: « La reconnaissance accordée au Comité National Français par le Gouvernement mexicain a été accueillie avec une vive satisfaction dans les milieux officiels de la France Combattante où on a conscience que cette mesure renforcera grandement les nombreux liens qui unissent déjà le Mexique et la France. Elle est prise à un moment particulièrement opportun, car, non seulement elle met en lumière l'attachement du Gouvernement mexicain aux idéaux de démocratie, mais elle témoigne, en outre, de sa profonde compréhension du fait que la grandeur durable de la France dépend essentiellement de la contribution apportée par le Peuple français à la réalisation des buts de guerre des Nations Unies et que la libération de la France doit se faire dans des conditions répondant à la volonté et à la dignité de la Nation. »

De son côté, le Maire de New-York, Monsieur La Guardia, prenant la parole, le 3 décembre à un grand banquet organisé par le journal « La Victoire », a

prononcé une allocution diffusée sur ondes courtes l'intention de la France. Voici quelques extraits de ce beau et courageux discours: « Les Français combattants restent nos vrais amis de la première heure; leur courage, leur contribution au service des Pays alliés ne seront jamais oubliés. » Tenant à faire comprendre aux français de France son attitude envers les Français combattants, il ajouta: « Nous n'avons pas oublié notre manifestation solennelle du 17 Mai 1942 lorsque nous avons envoyé nos salutations, nos félicitations et nos paroles d'encouragement au Général de Gaulle, Chef de la France Combattante, et nous n'avons pas oublié le message émouvant qu'il nous a adressé ce jour là. Nous ne retirons rien de ce que nous avons dit à cette occasion; me comprenez vous bien? Peuple Français nous te saluons. »

Ainsi, les hommes de cœur, aux Etats-Unis comme ailleurs n'oublient pas les immenses services qu'ont rendu à la cause de la Liberté ces soldats groupés autour du Général de Gaulle.

Ils n'oublient pas qu'aux heures tragiques où la victoire allemande semblait inévitable, ils ont refusé de se soumettre et se sont sacrifiés sans calcul, sans hésitation pour empêcher cette victoire; ils n'oublieront jamais que, devant les tanks et les avions allemands alors maîtres des champs de bataille de terre et de l'air, les Français libres furent aux côtés de quelques hommes qui restaient seuls pour s'opposer à leur ruée décisive.

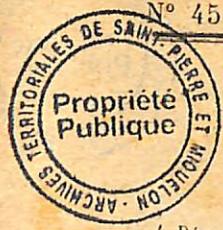
Aujourd'hui, où la Victoire des Alliés paraît certaine, les Etats-Unis restent les amis de la France Combattante comme au temps où ces volontaires courageux de la Démocratie étaient l'unique espoir des Nations Unies dans une Europe où triomphaient les Quisling et les Darlan et tous les amis du Nouvel Ordre allemand.

Un télégramme du Roi de Yougoslavie.

Le Général de Gaulle a reçu du Roi Pierre II de Yougoslavie le télégramme suivant: « Je vous remercie, mon Général, de vos bons vœux à l'occasion de la Fête Nationale de mon Pays. La lutte qui se poursuit impose bien des sacrifices à la Yougoslavie ainsi qu'à la France, mais j'ai la certitude que notre idéal commun de Justice et de Liberté finira par triompher. »

Un télégramme du Général de Gaulle au Général Vanier

Le Général de Gaulle a adressé au Général Vanier, à l'occasion de sa désignation comme représentant du Gouvernement canadien auprès du Comité National Français, le télégramme suivant: « Je suis particulièrement heureux de votre nomination. Les profonds sentiments d'amitié dont vous n'avez cessé de donner le témoignage à l'égard de la France m'assurent de la réussite de votre mission auprès des Français qui combattent aux côtés des canadiens pour la délivrance de leur pays et pour la liberté. »



Etat-Civil de Saint-Pierre

NAISSANCES:

4 Décembre. — Mahé, Jean-Georges.
8 Décembre. — Le Gall, Denise-Jeanne-Amélie.

MARIAGES:

5 Décembre. — Morin, Roland-François-Henri et Flandigan, Francine-Louise.

DÉCÈS:

4 Décembre. — Teletchéa, Jeanne-Paulette, épouse de Fitzpatrick, Pierre. — Urtizberea, enfant présenté sans vie.

JL A ÉTÉ PERDU
UNE CROIX DE LORRAINE
matricule 2600

LA RAPPORTER AU MESS DES OFFICIERS MARINIERS

Récompense: 200 francs

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:

Pour le Territoire:	1 an... 50 fr.
	6 mois 26 fr.
France et Colonies:	1 an... 70 fr.
	6 mois 40 fr.
Etranger:	1 an... 3 dollars U.S.A.
	6 mois 2 dollars U.S.A.
Canada:	1 an... 3 dol. 50 Canad.
	6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces:
(Payable d'avance)

1 à 6 lignes.....	16 fr.
Chaque ligne en sus.....	3 fr.
Chaque annonce répétée, moitié prix	
Les avis et annonces doivent être remis 4 jours avant la publication	

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada

Léon BRIAND

Rues de Sèze & Jacques Cartier

SAIN-T PIERRE & MIQUELON

Calendriers religieux pour 1943

Choix de Cartes pour Noël et Nouvel An

Tous travaux photographiques.

Reproductions — Agrandissements

PORTRAITS A L'ATELIER

Eugène THÉAULT

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE

POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE

SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

Essayez la MARGARINE

GROWN

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

PATUREL FRERES

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons «Vieille Mine» et «Bras d'or»

La Maison

GUSTAVE DAGORT

avise ses clients en charbon

qu'elle livrera le complément de leurs commandes de charbon «Vieille Mine» à la fin de ce mois.

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres